



# Comment remplir ma demande de subvention provinciale

## Quelle demande de subvention voulez-vous faire?

### **Programme thermopompe efficace**

Demande de subvention à Hydro-Québec pour l'installation d'une nouvelle thermopompe.

**Page 2 à 5**

Lien rapide :

<https://www.hydroquebec.com/sefco2016/fr/thermopompe-residentiel.html>

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit

**Hydro-Québec au 1 888 385-7252.**

Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.

### **Chauffez vert**

Demande de subvention à Hydro-Québec pour le retrait complet d'un système de chauffage à l'huile.

**Page 6 à 7**

Lien rapide :

<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/chauffez-vert/procedure-a-suivre/formulaire-demande-aide-financiere>

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit

**Transition énergétique Québec au 1 866 266-0008.**

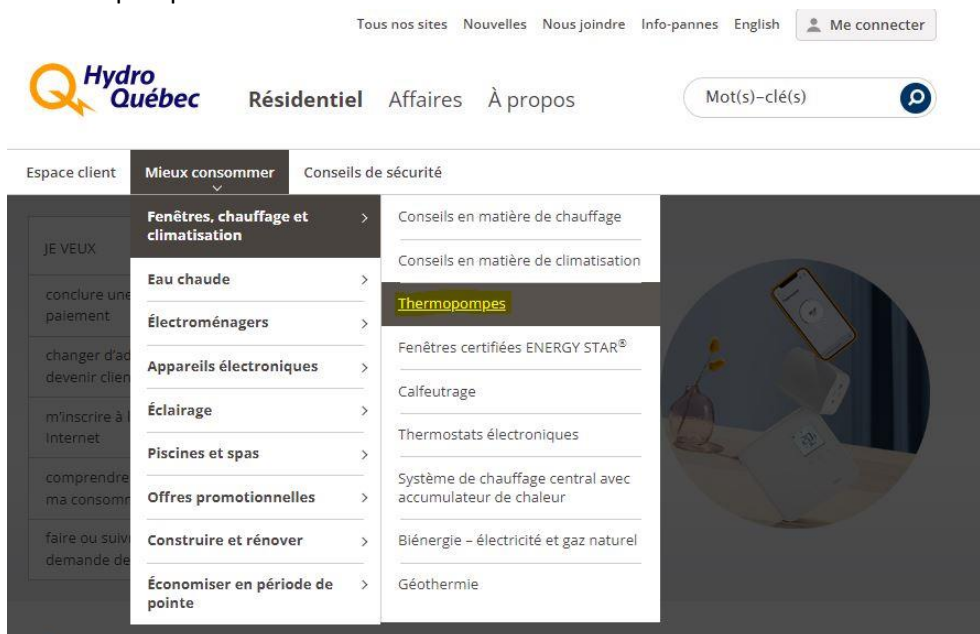
Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.

## Faire ma demande pour le programme thermopompe efficace – Hydro-Québec

1. Vous faire installer par [Techno-Pompes](#).
2. Attendre de recevoir une copie de votre facture payée.  
Veuillez ne pas nous téléphoner, nous vous l'enversons dès qu'elle sera prête. Si nous avons votre courriel, vous recevrez la copie électroniquement. Dans le cas contraire, elle vous sera transmise par la poste. L'installation doit être payée intégralement.
3. Se rendre sur le site d'Hydro-Québec <https://www.hydroquebec.com/residentiel/>
4. Déposer le curseur sur « Mieux consommer » dans l'entête en haut à gauche.



5. Déposer le ensuite sur « Fenêtres, chauffage et climatisation », puis cliquer sur « Thermopompes ».



Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez **contacter directement les responsables du programme, soit Hydro-Québec au 1 888 385-7252.** Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.

6. Descendez un petit peu sur cette nouvelle page pour cliquer sur « Aide financière ». Vous resterez alors sur la même page, mais les informations y figurant auront changé.

La thermopompe :  
une valeur sûre en  
toute saison



Optez pour une thermopompe efficace et profitez de l'aide financière pouvant aller jusqu'à 2 800 \$\*.

\*Certaines conditions s'appliquent.

Nous joindre

1 833 396-1888

[info@thermopompeefficace.ca](mailto:info@thermopompeefficace.ca)

IMPORTANT : La période de traitement des demandes est de dix (10) à douze (12) semaines.

Présentation	<b>Aide financière</b>	Entrepreneurs	Foire aux questions	Conseils
--------------	------------------------	---------------	---------------------	----------



### Qu'est-ce qu'une thermopompe ?

Une thermopompe est un appareil électrique servant à chauffer et à refroidir une habitation. Performante, elle consomme encore moins d'énergie lorsqu'on l'utilise de façon optimale.

Saviez-vous que la thermopompe peut être jusqu'à trois fois plus efficace que des plinthes électriques pour le chauffage durant la **saison froide** ? C'est un excellent moyen d'économiser sur votre facture d'électricité.

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit **Hydro-Québec au 1 888 385-7252**.  
Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.



7. Descendez tout au bas de la page, puis cliquer sur « Remplir la demande d'aide financière ».

Présentation	<b>Aide financière</b>	Entrepreneurs	Foire aux questions	Conseils
--------------	------------------------	---------------	---------------------	----------

### Avant de demander l'aide financière d'Hydro-Québec

#### Conditions d'admissibilité

Pour connaître les habitations, les travaux et les participants et participantes admissibles, **il est judicieux de consulter le [Guide du Participant](#) [PDF 742 Ko]** avant d'entreprendre vos démarches. Il contient tous les renseignements sur le Programme.

En ce qui concerne les appareils admissibles au programme, ils doivent entre autres :

- avoir été installés par une ou des entreprises dûment qualifiées. Pour la réalisation des travaux, vous devez donc choisir une entreprise qui est titulaire d'une [licence de la Régie du bâtiment du Québec](#) et comportant la catégorie et la sous-catégorie correspondant aux travaux à exécuter dans votre habitation ;
- avoir été choisis parmi les modèles de la [liste des thermopompes admissibles au Programme](#) [PDF 3,27 Mo]. **Vous y trouverez le montant de l'aide financière correspondant à chaque modèle.** Assurez-vous de choisir une thermopompe dont la puissance est suffisante pour répondre à vos besoins de chauffage.

### Demander l'aide financière

Voici un aperçu des étapes de présentation et de traitement d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Thermopompes efficaces.

- Étape 1 — Ayez en main les documents et renseignements nécessaires (voir la liste dans le [Guide du Participant](#) [PDF 742 Ko]).
- Étape 2 — Remplissez la demande d'aide financière en ligne.
- Étape 3 — Hydro-Québec procède à l'évaluation de la demande et, s'il y a lieu, vous informe des modalités relatives au Relevé 27.
- Étape 4 — Hydro-Québec vous envoie l'aide financière.

[Remplir la demande d'aide financière](#)

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit **Hydro-Québec au 1 888 385-7252**.  
Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.



8. Lisez ce qui vous sera demandé, puis cliquer sur « Faire une demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une thermopompe ».



## Demande d'aide financière – Programme Thermopompes efficaces

Les champs désignés par un astérisque (\*) sont obligatoires.

Nous recueillons uniquement les renseignements personnels nécessaires aux fins du Programme. Veuillez prendre connaissance de l'information suivante avant de remplir le formulaire.



Nous joindre

1 833 396-1888

[Par courriel](#)

### Avant de remplir le présent formulaire :

- lisez attentivement le [Guide du Participant](#) [PDF 742 Ko] du programme ;
- sachez que vous devez remplir un formulaire pour chaque thermopompe admissible. Si vous avez installé plus d'une thermopompe, utilisez le lien « Ajout d'une thermopompe » accessible dans le message de confirmation d'envoi ;
- assurez-vous d'avoir tous les renseignements requis à portée de la main avant de commencer, car vous ne pourrez pas enregistrer le formulaire pour y revenir plus tard ;
- envoyez uniquement les pièces justificatives exigées.
- Vérifiez que les noms de vos fichiers ne contiennent pas d'accents, d'espaces ou d'autres caractères spéciaux.

### Veillez à joindre à votre demande uniquement les pièces justificatives exigées :

- une copie électronique de votre compte de taxes municipales OU la première page de l'acte de vente (titre de propriété) ;
- des copies électroniques de la facture attestant l'achat du système et de la facture prouvant l'installation et indiquant l'adresse d'installation, le nom du client, le nom de l'entreprise et son numéro à la [Régie du bâtiment du Québec](#) (RBQ), la date d'installation, le numéro du modèle, la marque, le numéro AHRI et le coût des travaux ;
- des photos des étiquettes comportant le numéro de modèle des appareils intérieurs et extérieurs.

### Taille des fichiers

La limite est de 5 Mo par fichier joint à une demande. Vous pouvez transmettre jusqu'à cinq fichiers PDF ou photos (au format JPG ou TIFF) à la fois dans une demande.

Entrez chaque pièce justificative séparément. C'est-à-dire sans les regrouper en un seul document, tel qu'un PDF par exemple.

[Faire une demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une thermopompe](#)

[Ajouter une autre thermopompe à une demande existante](#)

9. Débuter votre demande de subvention.

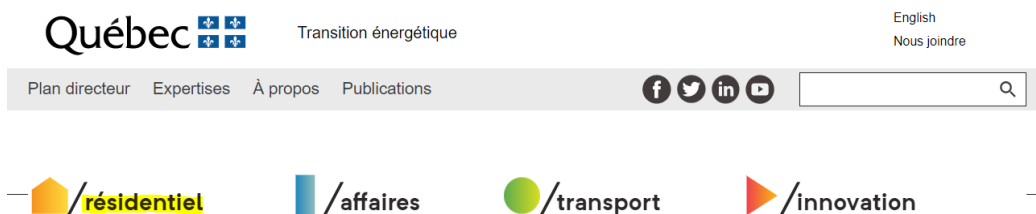
**LORSQU'IL VOUS SERA DEMANDÉ D'ENTRER LE RBQ, NE PAS METTRE DE TRAIT D'UNION.**

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit **Hydro-Québec au 1 888 385-7252**.

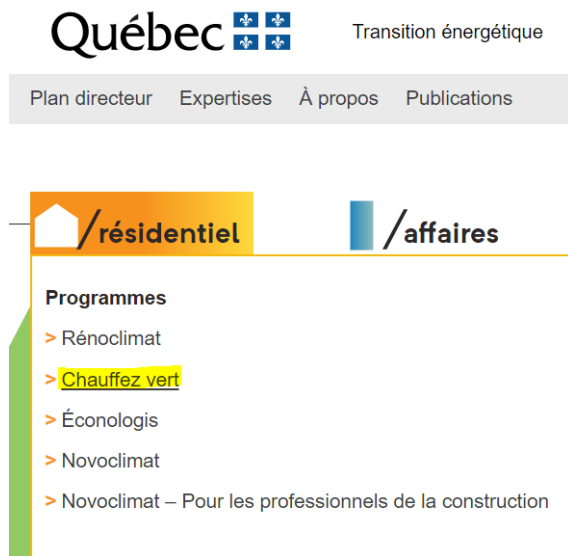
Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.

## Faire ma demande pour Chauffez vert

1. Vous faire installer par [Techno-Pompes](#).
2. Attendre de recevoir une copie de votre facture payée.  
Veuillez ne pas nous téléphoner, nous vous l'enversons dès qu'elle sera prête. Si nous avons votre courriel, vous recevrez la copie électroniquement. Dans le cas contraire, elle vous sera transmise par la poste.  
L'installation doit être payée intégralement.
3. Se rendre sur le site de Transition énergétique Québec <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/>
4. Déposer le curseur sur « résidentiel » dans l'entête en haut à gauche.



5. Cliquer ensuite sur « Chauffez vert ».



Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit **Transition énergétique Québec au 1 866 266-0008**.

Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.



6. Descendez un petit peu sur cette nouvelle page pour cliquer sur « demande d'aide financière ».

Québec Transition énergétique English  
Nous joindre

Plan directeur Expertises À propos Publications

/résidentiel /affaires /transport /innovation

Accueil / Résidentiel / Programmes / Chauffez vert

**Chauffez vert** +

**Chauffez vert**

**De l'aide financière pour retirer votre fournaise ou votre chaudière au mazout**

Le programme Chauffez vert soutient les propriétaires qui veulent remplacer leur système de chauffage au mazout ou au propane par un système fonctionnant à l'électricité (ou avec une autre source d'énergie renouvelable).

Le remplacement d'un chauffe-eau au mazout ou au propane est également admissible à une aide financière.

Les travaux doivent inclure le retrait du réservoir au mazout ou au propane et le démantèlement de la fournaise ou de la chaudière à combustible actuellement utilisée.

---

Assurez-vous de respecter les [conditions](#) et [exigences](#) du programme AVANT de réaliser vos travaux.

Une fois vos travaux terminés, vous pourrez présenter votre [demande d'aide financière](#).

**Pour en savoir plus**

7. Au milieu de cette nouvelle page, sous « Procédure à suivre », cliquer sur « formulaire de demande d'aide financière ».

Procédure à suivre

Étape 1	Assurez-vous que votre habitation et les travaux envisagés respectent les critères du programme Chauffez vert en consultant le <a href="#">Guide du participant</a> .  En vue de la réalisation de vos travaux, vous aurez à choisir un équipement, des matériaux et un entrepreneur. Lisez la page <a href="#">Conseils utiles</a> au besoin.
Étape 2	Une fois vos travaux terminés, rassemblez <b>toutes les pièces justificatives requises</b> .
Pièces justificatives requises	<b>Pour tous les types de travaux</b> + <b>Pour les travaux d'installation d'un nouveau système de chauffage ou de chauffe-eau</b> +
Étape 3	Remplissez le <a href="#">formulaire de demande d'aide financière</a> en ligne en vous assurant de joindre les <b>pièces justificatives</b> requises.  Assurez-vous d'avoir <b>tous les renseignements requis en main</b> avant de commencer à remplir le formulaire.

8. Débuter votre demande de subvention.

**LORSQU'IL VOUS SERA DEMANDÉ D'ENTRER LE RBQ, NE PAS METTRE DE TRAIT D'UNION.**

Pour toute demande d'information supplémentaire, problème technique, question concernant les délais ou autre, veuillez contacter directement les responsables du programme, soit **Transition énergétique Québec au 1 866 266-0008**.

Même si vous nous téléphonez, Techno-Pompes ne sera malheureusement pas en mesure de vous aider davantage.